CONDITIONS GÉNÉRALES DU GOETHE-INSTITUT MAROKKO : EXAMENS

TARIFS

Les tarifs indiqués au moment de l'inscription restent en vigueur.

PRÉINSCRIPTION

La préinscription aux examens proposés se fait en ligne aux dates et dans les délais d'inscriptions publiés, soit via le formulaire d'inscription en ligne soit sur la boutique web du Goethe-Institut, tous deux disponibles sur www.goethe.de/marokko, dans le menu *Examens d'allemand*. Cette préinscription ou réservation ne constitue pas une inscription définitive.

Préinscription via le formulaire en ligne :

- Certificat Goethe B1
- Certificat Goethe B2

Réservation sur la boutique web :

- Certificat Goethe A1 (Start Deutsch 1)
- Certificat Goethe A2
- Certificat Goethe C1
- Certificat Goethe C2
- Goethe-Test Pro

INSCRIPTION

L'inscription contraignante aux examens a lieu aux dates annoncées en fonction de l'ordre des inscriptions et des places disponibles. La décision définitive concernant l'inscription aux examens incombe au Goethe-Institut, l'inscription à une session d'examen souhaitée n'est pas de droit. Les candidats mineurs nécessitent l'accord du représentant légal.

Après la préinscription (certificat Goethe B1, certificat Goethe B2) ou réservation (tous les autres examens), vous recevez un e-mail de confirmation contenant un numéro de candidat et une demande de paiement. L'inscription n'est contraignante que si les frais d'inscription ont été crédités sur le compte du Goethe-Institut Marokko dans les délais indiqués.

REPASSER L'EXAMEN

Le Goethe-Institut permet à tou.te.s les candidat.e.s de repasser l'examen dans un délai convenable. Lors du redoublement de modules isolés de l'examen B1 et B2, le Goethe-Institut se réserve le droit d'inscrire en priorité les candidat.e.s ayant obtenu 50 points ou plus dans le module concerné du dernier examen ou de leur recommander un cours de préparation à l'examen.

Goethe-Institut Marokko

Goethe-Institut Rabat
7, rue Sana'a
10 001 Rabat
Tel. : +212 537 732650
info@rabat.goethe.org

Goethe-Institut Casablanca
11, place du 16 novembre
20 000 Casablanca
Tel. : +212 522 207735
info@casablanca.goethe.org

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les frais d'examens doivent être exclusivement règles par virement ou dépôt bancaire.

Le montant des frais d'examen doit être crédite sur le compte suivant après réception de la confirmation d'inscription dans les délais indiques :

Goethe-Institut Casablanca
BMCI Casablanca Place 16 novembre
RIB : 013 780 01291 00060200184 48

Goethe-Institut Rabat
BMCI Rabat Agence Ville Nouvelle
RIB : 013 810 01 032 003583 001 33 94

Le virement doit contenir le prénom et le nom du/de la participant.e, le numéro de candidat attribue lors de l'inscription et le nom et la date de l'examen. En cas d'informations manquantes sur le virement, une inscription est impossible.

Lorsque la somme transférée ne correspond pas exactement au tarif de l'examen, l'inscription est également impossible. Le/la candidate perd son droit à une place d'examen si une correction du paiement ne survient pas dans les plus brefs délais ou si celle-ci est impossible.

Le non-paiement des frais d'examens dans les délais de paiement indiques mène à l'annulation de !'inscription à l'examen.

Les paiements en espèce et par carte de crédit ne peuvent être acceptes qu'en cas exceptionnel et après concertation avec le bureau des cours de langues. Les paiements par chèque sont exclus.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Si un.e candidate tombe malade, justifie par un certificat médical, avant la date d'examen et est inscrit.e a une autre date d'examen, il/elle devra s'acquitter de frais de report d'un montant de 250 MAD (à partir du 01/01/2024 500 MAD). Si les frais de report ne sont pas payes dans le délai imparti, ils seront automatiquement considérés comme une annulation de l'examen. Les frais d'examen déjà payes ne sont pas rembourses.

A la date de l'examen, le/la candidate a le droit d'annuler son inscription avant l'examen. Dans ce cas, comme dans le cas d'une exclusion de l'examen (cf. art. 12 du règlement des examens), les frais d'examen ne sont pas remboursés et il est considéré que l'examen n'a pas été passe. Si le/la candidate interrompt l'épreuve alors que celle-ci a déjà commence, l'on considère que l'examen a été échoué.

Si le/la candidat.e n'a pas commencé ou interrompu l'épreuve en cours pour des raisons médicales, il/elle devra sans tarder présenter le jour même de l'examen un certificat médical au centre d'examen compétent. La décision quant aux mesures à prendre reviendra au centre d'examen, après consultation du bureau central du Goethe-Institut.

Si un.e candidat.e se présente en retard à l'examen et ne peut par conséquent plus y participer, les frais ne sont pas remboursés.

PARTICIPATION À L'EXAMEN

Tou.te.s les candidat.e.s sont dans l'obligation de justifier leur identité avant les examens écrits et oraux. Pour les examens A2 à C2, une pièce d'identité ou un passeport en cours de validité ainsi qu'une photocopie de ces derniers doivent être présentés.

Pour l'examen A1 (Start Deutsch 1), un passeport en cours de validité ainsi que deux photocopies de ce dernier doivent être présentés.

Si une carte d'identité ou un passeport valide n'est pas présenté le jour de l'examen, la participation à l'examen n'est pas possible. Dans ce cas, le Goethe-Institut propose une réinscription à une date d'examen ultérieure, moyennant des frais administratifs de 250 MAD.

RÉSULTATS ET CERTIFICATS

Les résultats d'examen peuvent généralement être consultés en ligne env. 14 jours ouvrables après la fin de l'examen. Pour ce faire, veuillez créer un compte sur MeinGoethe.de (www.goethe.de/marokko). Vous y trouverez vos résultats dans la rubrique « Examens ».

En cas de réussite, les candidat.e.s peuvent récupérer leur certificat au bureau des cours de langue du Goethe-Institut munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité pour l'examen A1 (Start Deutsch 1). En cas d'empêchement, la présentation d'une procuration certifiée conforme et de la carte d'identité ou du passeport du/de la participant.e à l'examen permettent à une tierce personne de récupérer le certificat.

Dans un délai d'une semaine suivant la publication des résultats d'examen, le/la candidat.e peut adresser une demande écrite de vérification des documents d'examen aux examinateurs du Goethe-Institut Marokko.

En cas de perte avérée du certificat (déclaration de perte à la police), une attestation de remplacement est délivrée par le Goethe-Institut Marokko.

Les résultats seront conservés pendant 10 ans, puis détruits.

VOIE DE RECOURS

Votre interlocuteur.rice pour les réclamations concernant les examens proposés par le Goethe-Institut est la direction de la section linguistique du Goethe-Institut.

OBLIGATIONS DES CANDIDATS

Les candidat.e.s sont tenu.e.s de respecter le règlement intérieur du Goethe-Institut Marokko ou de ses bureaux.

PROTECTION DES DONNÉES

Le Goethe-Institut collecte, traite et utilise des données personnelles des candidat.e.s aussi bien dans le cadre du contrat conclu avec les participant.e.s que dans le cadre des autorisations légales et de la déclaration de consentement relative aux données personnelles remise au Goethe-Institut. Sans ce consentement, aucune donnée ne sera transmise à des tiers.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Goethe-Institut et de ses collaborateurs se limite aux cas de faute intentionnelle et de négligence grave. Le Goethe-Institut n'est pas responsable de la défaillance de ses services en cas de force majeure (par ex : catastrophes naturelles, incendie, inondation, guerre, décisions administratives et toute autre circonstance qui ne soit imputable aux parties contractantes).

TRIBUNAL COMPÉTENT

Le tribunal compétent est celui de Rabat.

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Si des parties ou des formulations isolées des présentes conditions générales devaient être entachées de nullité, les autres parties demeureront inchangées dans leur contenu et leur validité. Une disposition caduque ou nulle doit être remplacée par une disposition valide dont le contenu correspond autant que possible à l'objectif économique de la disposition non valide.

BASES CONTRAIGNANTES

Des informations actualisées sur les tarifs, les dates d'inscription, etc., seront publiées sur la page web du Goethe-Institut Marokko.

Mars 2023